



Lettre n° 8 du 31 août 2011

« Tous étaient égaux, mais certains l'étaient plus que d'autres » (in « La ferme des animaux », de George ORWELL ; 1945)

Madame, Monsieur le Maire,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le nouveau numéro de la Lettre aux Elus que nous avons jugé opportun de consacrer à la montée de la **christianophobie en France**.

En avril dernier, **en Avignon**, à grand renfort de publicité et avec de substantiels concours financiers tant publics que privés, s'est tenue l'exposition « je crois aux miracles » dont « le clou » était « **Piss Christ** »<sup>1</sup>, **photo d'un crucifix plongé dans l'urine de « l'artiste »** ; l'exposition de cette photo ignominieuse prise en 1987 avait pourtant été interdite tant aux Etats-Unis et au Canada, qu'en Australie, en raison de l'indignation qu'elle avait suscitée.

**Toujours dans « la cité des papes »**, était dernièrement joué un spectacle intitulé « **Opéra-Théâtre** », où l'on pouvait, entre autres, voir des enfants lancer des grenades factices sur une photo géante du Christ.

Tout récemment, a été reconduit à **Clisson** (Loire Atlantique), malgré des milliers de protestations, le « festival **Hellfest** » (« **la fête de l'enfer** », en français), dont la spécialité est la vocifération de haine anti-chrétienne. Comble d'ignominie, cette « fête de l'enfer » sévit sur les lieux même, où, le 24 janvier 1794, les célèbres « **colonnes infernales** » de **TURREAU ont achevé l'extermination de la population de cette commune, dont les habitants voulaient demeurer fidèles à leur foi catholique...**

Dans la même veine, est programmé en décembre prochain à **Paris**, dans le cadre du « Festival d'automne », « **Golgota picnic** », aussi obscène qu'odieux à l'égard des chrétiens et bénéficiant, là encore, de généreuses dotations tant publiques que privées...

Ces quelques exemples - il y en aurait tellement d'autres à citer - sont particulièrement emblématiques de la malveillance, voire de l'hostilité ou de la haine qui vont crescendo en France à l'égard de la religion chrétienne ; attitude que l'on observe également dans une large partie du monde **des médias, de la publicité et du spectacle**.

On le constate en outre par la montée en flèche des **profanations ou dégradations de sépultures comme de lieux de culte chrétiens**.

Ainsi, en 2007, 92,1% des lieux de culte profanés étaient **des lieux de culte chrétiens** ; en 2008, 94,4 % et **95,6% en 2009**<sup>2</sup>...

Et, ceci, dans l'indifférence à peu près totale des pouvoirs publics. En revanche, vous avez pu observer que dans les cas, infiniment plus rares, d'actes de malveillance dirigés contre les communautés juives ou musulmanes, les plus hautes personnalités de l'Etat n'hésitent pas à se déplacer sur les lieux et à faire solennellement part de leur émotion ainsi que des mesures énergiques qui suivront.

Il y a donc **inégalité manifeste de traitement dont est victime la religion catholique**, qui demeure encore la religion dont se réclament le plus grand nombre de Français et qui - il faut le souligner - a façonné l'identité de notre pays, comme l'on rappelé récemment tant le Chef de l'Etat que le Premier ministre...

A la lumière de ce qui précède, la « Lettre aux Elus », a considéré de son devoir de vous alerter. Le premier magistrat de la cité est non seulement le garant de **l'ordre public** et le gestionnaire des ressources communales mais il est également, dans les communes où cela est possible, le maître d'oeuvre de l'action culturelle.

Il lui incombe par conséquent de veiller, dans le cadre des pouvoirs dont il est investi, à ce que sa commune ne soit pas le théâtre de spectacles ou de manifestations qui incitent à la haine des chrétiens et vident de tout sens le concept à la mode de « **laïcité ouverte, apaisée, positive** »...

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre et vous remercions par avance de nous faire part de vos commentaires sur le site prévu à cet effet.

François BURLE

<sup>1</sup> « Le Christ dans la pisse ».

<sup>2</sup> Source : Ministère de l'Intérieur.

# CHRISTIANOPHOBIE EN FRANCE

« J'ai bon dos : je suis la cause de tous les malheurs, j'ai l'habitude, je suis catholique » (in « Roman français » de Frédéric BEIGBEDER ; Grasset, 2009)

« Comportez-vous en hommes libres, non certes en hommes qui font de la liberté un voile jeté sur leur malice, mais en serviteurs de Dieu » (Epître de saint Pierre 1.2.11-19)

## I - INTRODUCTION

Le sort des chrétiens de France ne peut être - pour l'instant - comparé à celui des chrétiens d'Orient dont certaines communautés ont récemment été victimes d'effroyables carnages tant à Bagdad<sup>1</sup>, qu'à Alexandrie (Egypte)<sup>2</sup>, suivis par l'assassinat, le 2 mars dernier, de Shahbaz BHATTI, seul ministre chrétien du gouvernement pakistanais. Et ce ne sont là que quelques menus exemples.

C'est ce déchaînement de violences qui a amené par exemple l'hebdomadaire « **Le Point** » - peu suspect de christianophilie excessive - à présenter son numéro du 6 janvier dernier sous le titre « *La chasse aux chrétiens*<sup>3</sup> ». Et pourtant... tant au Proche et Moyen Orient que dans une large partie de l'Afrique du Nord, avant l'invasion musulmane au VII<sup>ème</sup> siècle, le christianisme avait été la principale religion, pour ne pas dire l'unique religion ...

Quant à « **L'Express** », sous la plume de Christophe BARBIER, directeur de la rédaction, on pouvait notamment lire dans son éditorial du numéro du 4 janvier dernier que « *Dans l'Orient proche ou lointain, comme en maints endroits de ce que l'on appelle le « Sud », les chrétiens sont rejetés, opprimés, persécutés. Carnages en Irak ou terreur en Egypte prouvent que le martyre est, deux mille ans après les lions du cirque romain, toujours au bout de la foi pour de nombreux croyants. Un silence de sépulchre accompagne cette oppression rampante et le christianisme (...) n'a guère droit, quand il est le credo des suppliciés, à la compassion des bonnes âmes ou à l'indignation des droits-de-l'hommes* ».

Si le sang de catholiques ne coule plus en France, **le mépris, pour ne pas dire l'hostilité et la haine à leur égard vont crescendo dans notre pays considéré pourtant jadis comme « la fille aînée de l'Eglise ».**

Dans l'éditorial précité, Christophe BARBIER constatait à son tour, s'agissant de la situation des chrétiens dans notre pays, que « *(.....) tous peuvent se moquer d'eux à qui mieux mieux, jusqu'à l'injure, sans que les censeurs lèvent le sourcil, tandis qu'au moindre trait contre une autre religion, on est frappé d'infamie. (...) il se développe notamment en France, une nouvelle barbarie, qui s'attache à renier l'héritage judéo-chrétien, socle de notre civilisation* ».

En témoigne une attitude anti-chrétienne extrêmement répandue dans le monde des médias, de la publicité et celui du spectacle. Celle-ci imprègne nombre d'orientations prises par les pouvoirs publics : récente loi sur l'extension du travail dominical ; contenu de certains enseignements arrêté par le ministère de l'Education nationale, asphyxie de l'enseignement réellement catholique ; il peut s'agir également de petits gestes comme la nomination à la tête de « **France Inter** », en mai 2009, de Philippe VAL, jusque là directeur de « **Charlie Hebdo** » **dont le fonds de commerce est la scatologie et la haine grossière de tout ce qui est chrétien...**

Avec une telle mise en condition des esprits, favorisée par l'entreprise de déculturation à l'oeuvre à l'Education nationale<sup>4</sup>, comment s'étonner de manifestations portant au paroxysme l'expression de cet anti-christianisme ambiant : exposition de « **Piss Christ** » (c'est-à-dire « **le Christ dans la pisse** »), puis le spectacle « **Opéra Théâtre** », en Avignon ; « **Hellfest** », (c'est-à-dire « la fête de l'enfer ») à Clisson ; « **Golgota picnic** » en décembre prochain, à Paris<sup>5</sup> etc... etc...

<sup>1</sup> Attentat contre la cathédrale de Bagdad, le 31/10/10.

<sup>2</sup> Attentat contre une église d'Alexandrie, à la sortie de la messe de nouvel an, le 31/12/10.

<sup>3</sup> Alexandre DEL VALLE analyse en détails cette situation au chapitre 12 de son ouvrage intitulé « *Pourquoi on tue des chrétiens dans le monde. La nouvelle christianophobie* » ; édit. Maxima, 2011.

<sup>4</sup> Se reporter à la bibliographie pertinente contenue dans « La Lettre aux Elus » n° 6 du 14/10/10 sur l'enseignement de l'Histoire.

<sup>5</sup> Au théâtre du Rond-point, dans le cadre prestigieux du « Festival d'automne ».

Quant aux **profanations de lieux de culte et de tombes chrétiennes, en augmentation constante**, elle laisse généralement de marbre nos dirigeants qui font assaut de sollicitude auprès des représentants des deux autres religions monothéistes dans les cas infiniment plus rares où celles-ci en sont victimes<sup>6</sup>.

Rappelons également le **rôle majeur joué par la France pour que la mention des origines chrétiennes de l'Europe ne figure pas dans le projet de Constitution de l'U.E.**, alors que cette mention était exigée par de nombreux autres Etats-membres.

A la lumière de ce qui précède, on admettra que parler d'un climat de christianophobie en France n'est pas un abus de langage.

---

## II - ACCUSATIONS RECURRENTES LANCEES CONTRE L'EGLISE OU VARIATIONS SUR UN LEITMOTIV CONNU...

---

« *Les déviances de religieux sont une honte. L'Eglise qui les a révélées, ne cesse de s'en excuser. Le temps n'est plus où « Le Monde » pouvait publier en 1977, une pétition d'intellectuels conduits par Jean-Paul SARTRE et Simone de Beauvoir, pour la libération de trois pédophiles. Daniel COHN BENDIT pouvait raconter sans fard, en 1975, sa participation à l'éveil sexuel des enfants, avec les encouragements de « Libération » (...)* » (Ivan RIOUFOL, « Le Figaro » du 2/4/10)

Alors qu'elle a mis fin à une société antique dont l'économie toute entière reposait sur l'esclavage, alors qu'elle a promu la femme<sup>7</sup> et qu'elle a favorisé non seulement tous les arts mais également la science - comme le démontre, parmi tant d'autres, l'Américain Rodney STARK, professeur de sociologie à la Baylor University, dans son ouvrage intitulé « *Le triomphe de la raison. Pourquoi la réussite du modèle occidental est le fruit du christianisme*<sup>8</sup> » - l'Eglise est, depuis la Révolution de 1789, à part de rares répit, clouée au banc des accusés<sup>9</sup>.

Le Moyen-Age est, depuis « Les Lumières », présenté comme « l'âge noir de l'humanité » avec la sempiternelle litanie de fléaux imputés à l'Eglise et à la société médiévale : droit de cuissage, grande peur de l'an mil, atrocités de la lutte contre le catharisme, des croisades, de l'Inquisition ; procès Galilée etc...

La plupart de ces accusations destinées à provoquer la répulsion du christianisme ne résistent pas à l'examen impartial des sources historiographiques, comme cela a été mis en relief par des historiens de renom comme Jean GUIRAUD<sup>10</sup>, Pierre CHAUNU, Régine PERNOUD<sup>11</sup>, Jacques HEERS<sup>12</sup> et Jean DUMONT<sup>13</sup>, pour ne citer que quelques noms.

Comme l'avait été avant lui son prédécesseur Jean-Paul II, le pape Benoît XVI a fait l'objet d'**attaques d'une violence inouïe à propos du rappel des règles touchant à la morale sexuelle** que se doivent de respecter ceux qui se réclament du catholicisme. Certains n'ont pas hésité à demander qu'il soit poursuivi devant un tribunal en raison du crime prétendument commis en proscrivant l'usage du préservatif, dont le port serait censé éviter la mort d'innombrables êtres humains dans le monde<sup>14</sup>.

Plus récemment, **les cas de pédophilie** dont des prêtres se sont rendus coupables ont durement ébranlé l'Eglise : de nombreux cas certes - et n'y en aurait-il eu qu'un seul, il n'en aurait pas moins eu un caractère abominable - mais insignifiants par rapport au nombre de prêtres dans le monde dont le comportement est irréprochable, d'une part, ainsi qu'au nombre de cas de pédophilie enregistrés par la police, commis par des individus qui n'ont aucun lien avec l'Eglise, d'autre part.

---

<sup>6</sup> Pour la seule année 2010, le Ministère de l'Intérieur a recensé 495 profanations de lieux de culte ou de cimetières en France, dont 430 concernaient des lieux ou des symboles chrétiens. A qui fera-t-on croire que la promotion de groupes satanistes, comme à «la fête de l'enfer»à Clisson, n'est pas de nature à encourager ces actes odieux ?

<sup>7</sup> V. l'ouvrage de Régine PERNOUD « La femme au temps des cathédrales » ; Stock, 1981, ainsi que celui d'Anne-Marie PELLETIER, « Le christianisme et les femmes ».

<sup>8</sup> Presse de la renaissance, 2007.

<sup>9</sup> Il n'est peut être pas inutile de rappeler que c'est l'Inquisition qui a instauré le droit à la défense d'un accusé.

<sup>10</sup> Notamment auteur de « Histoire partielle, Histoire vraie », 1910.

<sup>11</sup> V. notamment ses ouvrages « Pour en finir avec le Moyen-Age » et « La femme au temps des cathédrales » cité supra.

<sup>12</sup> V. notamment ses ouvrages « Le Moyen-Age, une imposture » ; Perrin, 1992 et « L'histoire assassinée », 2006.

<sup>13</sup> de « L'Eglise au risque de l'Histoire » ; préface de Pierre CHAUNU ; édit. de Paris, 2002.

<sup>14</sup> Les résultats d'études récentes confirment qu'en réalité le préservatif n'offre aucune garantie absolue de protection contre la contamination par le sida.

**Cependant, parmi les chefs d'accusation brandis pour que l'Eglise soit à tout jamais marquée du sceau de l'infamie, l'accusation du « silence étourdissant » du Pape Pie XII sur le sort des Juifs pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale constitue la pièce maîtresse qui permet notamment de museler l'épiscopat :**

L'opération de discrédit de **ce pape qui avait** pourtant - dans son encyclique « *Mit Brennender Sorge* »<sup>15</sup> de mars 1937 - **ouvertement condamné l'idéologie raciste, le culte de l'Etat et du chef ainsi que le paganisme nazi**, fut décidée par les soviétiques non seulement en représailles de sa condamnation du totalitarisme marxiste qualifié « d'intrinsèquement pervers », mais également pour justifier les persécutions des catholiques dans les pays subissant le joug soviétique (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Lituanie etc...).

Ainsi fut suscitée la pièce de théâtre « le vicaire », de Rolf HOCHHUTH, qui fut membre des jeunesses hitlériennes<sup>16</sup> avant de devenir écrivain gauchiste. En 2001, avec son film « Amen », le réalisateur communiste Costa GAVRAS exploita la même veine.

**Depuis lors, les allégations de lâcheté, d'antisémitisme et d'extrême mansuétude vis-à-vis du national-socialisme, pour ne pas dire de complicité, dirigées contre Pie XII, ne souffrent pas une once de contradiction. Ce qui a notamment eu pour effet de geler le processus de béatification, entamé en 1965 sous le pontificat de Paul VI, de ce grand Pontife.**

**Ecartées, balayées, les innombrables preuves de l'inlassable sollicitude déployée pour les Juifs par ce très grand pape durant ces années d'épouvante :**

Profondément ému par la charité de Pie XII à l'égard de ses coreligionnaires, **le grand rabbin de Rome, né Israël ZOLLER, se convertit ainsi que son épouse et sa fille au catholicisme en 1945, en adoptant comme prénom de nouveau baptisé Eugenio, c'est-à-dire celui du pape, né Eugenio PACELLI**<sup>17</sup>. Il vanta jusqu'à sa mort en 1956, les mérites de ce pape qui avait eu une grande importance dans sa conversion.

Dans son autobiographie<sup>18</sup>, Eugenio ZOLLI écrit notamment : « **La rayonnante charité du pape, penché sur toutes les misères engendrées par la guerre, sa bonté pour mes coreligionnaires traqués, furent pour moi l'ouragan qui balaya mes scrupules à me faire catholique** ».

Dans son ouvrage de 1967<sup>19</sup>, l'historien israélien Pinchas LAPIDE, ancien consul d'Israël à Milan écrit en particulier que le rôle de Pie XII « **a été déterminant pour sauver environ 850.000 juifs d'une mort certaine dans les territoires occupés par l'Allemagne nazie** ».

Pour mettre un terme - il faut le souhaiter, définitif - aux mensonges de « la légende noire » sur Pie XII, paraissait en 2005 l'ouvrage « *Pie XII et les Juifs. Le Mythe du Pape d'HITLER* »<sup>20</sup> écrit par le rabbin et chercheur new-yorkais David DALIN, dans lequel ce dernier défend à son tour la mémoire **de Pie XII, victime selon lui d'une campagne de diabolisation.**

On peut notamment y lire ce qui suit :

« **Imputer la condamnation qui revient à HITLER et aux nazis à un pape qui s'opposa à eux et était ami des juifs est une abominable calomnie. Quels que soient leurs sentiments vis-à-vis du catholicisme, les juifs ont le devoir de rejeter toute polémique qui s'approprie la Shoah pour l'utiliser dans une guerre des progressistes contre l'Eglise catholique** ».

ainsi que :

« **Jamais un pape n'a été autant félicité par les juifs. Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale et durant les années qui ont suivi, des centaines de manifestations d'estime envers Pie XII ont été apportées à son égard de la part des plus hautes autorités d'Israël depuis Mme Golda MEIR et le Grand Rabbin de Jérusalem, jusqu'au Grand Rabbin de Rome, Elio TOAFF** ».

<sup>15</sup> En français : « Avec une brûlante inquiétude ».

<sup>16</sup> L'écrasante majorité de la jeunesse allemande, totalitarisme oblige...

<sup>17</sup> V. « Eugenio ZOLLI et le Pape Pie XII » de Judith CABAUD (Franco-américaine juive convertie au christianisme); Kephas, 2006.

<sup>18</sup> « Prima dell'alba » (« avant l'aube ») ; 1954.

<sup>19</sup> « Three Popes and the Jews » (« Trois Papes et les Juifs »).

<sup>20</sup> Edit. Tempora, 2007.

## III - QUELQUES MANIFESTATIONS SIGNIFICATIVES DE CHRISTIANOPHOBIE

### III.1 - L'attitude hostile aux chrétiens d'une grande partie du monde des médias, de la publicité et du spectacle.

« La base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit (...). Or, pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. **Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible** »<sup>21</sup>.

Alors que l'islam et le judaïsme n'en sont jamais victimes, jour après jour les chrétiens et tout particulièrement les **catholiques**, ont la douleur de constater que **leur religion est tournée en dérision ou carrément traînée dans la boue, que ce soit au cinéma, à la télévision, à la radio, dans la publicité ou la presse écrite, par des bouffons royalement rémunérés dont l'inculture, notamment religieuse, n'a d'égale que la lâcheté et la vulgarité.**

Ainsi, durant l'été 2009, alors qu'il vient juste de devenir propriétaire de l'hebdomadaire « **Inrockuptibles** », Matthieu PIGASSE, directeur général délégué de la banque Lazard France, fixe à la rédaction de ce magazine l'objectif d'« **être encore plus subversive** ». Tout un programme... Contre qui et contre quoi est-il politiquement correct et sans danger aucun d'exercer cette subversion ?

Ainsi, en 2010, les médias instruisent un procès inique contre l'Eglise et en particulier contre le Pape, sur le double sujet du **révisionnisme et de la pédophilie**<sup>22</sup>. Cela donne alors lieu à un déchaînement de haine et d'abjection : dans un numéro du magazine hebdomadaire du « **Monde** » - dont M. PIGASSE est également devenu, depuis novembre 2010, actionnaire majoritaire<sup>23</sup> - **le caricaturiste PLANTU représente de manière extrêmement réaliste le Pape Benoît XVI en train de sodomiser un garçon !**

A la pointe des attaques, on retrouva évidemment « **Libération** », quotidien qui avait pourtant publié en mai 1977 un **plaidoyer en faveur du « Front de libération des pédophiles »** !!

Par ailleurs, la journaliste Elisabeth LEVY a souligné les contradictions du discours dominant sur toutes les ondes en faisant remarquer qu'« **il est paradoxal de célébrer la diversité en toute chose sauf dans le domaine des idées** » et que « **notre société qui adore la transgression passe son temps à traquer les dérapages, terme indiquant clairement que certains points de vue sont autorisés et d'autres pas** »<sup>24</sup>.

En particulier les points de vue des **rare prélat osant braver la police de la pensée. Mgr CATTENOZ, archevêque d'Avignon** en a encore fait l'expérience : **c'est vraisemblablement son franc-parler qui lui a valu un article de facture stalinienne d'une pleine page dans « Le Monde » du 7 janvier dernier, intitulé « l'évêque de la discorde** ». Sur la station de radio britannique BBC 4, un évêque, pourtant anglican, rappelait dernièrement que « **le rôle d'un évêque est de proclamer la Vérité et de défendre la Foi** ». Il va par conséquent de soi qu'un évêque digne de ce nom ne peut être qu'en « discorde » avec le « monde » au sens que donne à ce terme l'Évangile.

Les censeurs impénitents de l'Eglise s'imposent d'ailleurs à eux-même une auto-censure de tous les instants :

Ainsi a-t-on pu lire dans « Le Figaro » du 28 mai 2011 que « **le cas DSK pose la question de l'"omerta"**<sup>25</sup> **à la française** » ...

Les déclarations de soutien que « l'affaire STRAUSS KAHN » a suscitées chez certaines « autorités morales » ont en outre mis en lumière l'imposture de leurs auteurs.

Pour **Jean-François KAHN**, redresseur de torts patenté, prompt à dénoncer « les crimes de l'Eglise » dans l'hebdomadaire « **Marianne** », il ne fallait voir qu'« **un troussage de domestique** », dans ce que la justice américaine qualifiait alors de viol avec séquestration !

<sup>21</sup> Déclaration faite en 2004 par Patrick LE LAY, Pdg de TF1, citée dans « On achète bien les cerveaux » de Marie BENILDE; Raisons d'agir, 2007.

<sup>22</sup> Il n'est absolument pas question de nier le caractère abominable des actes de pédophilie commis par des prêtres, lesquels se doivent d'être des modèles de pureté pour les laïcs. Il faut toutefois relever, d'une part, que rien de tel ne peut être reproché à l'écrasante majorité des prêtres et, d'autre part, que la plupart de ces crimes ont été perpétrés dans les années durant lesquelles l'Eglise a connu un grand chambardement et où un puissant courant libertaire faisait sauter tous les tabous (cf les révélations autobiographiques de Daniel COHN BENDIT et de Frédéric MITTERRAND, entre autres).

<sup>23</sup> Conjointement avec Pierre BERGE et Xavier NIEL (v. « Le Monde du 4/11/10).

<sup>24</sup> Cf « Le Monde » du 30/4/11.

<sup>25</sup> Terme sicilien que l'on peut rendre en français par « loi du silence ».

Quant à **Caroline FOUREST**, omniprésent et infatigable procureur des « intégristes catholiques et musulmans », elle a curieusement fait preuve d'un **étonnant mutisme** dans ce qui apparaissait alors comme le viol d'une pauvre noire par un riche et puissant blanc. Or, elle est généralement prolix en matière d'anathèmes ; ainsi, le 12 février 2010, tenait-elle sur « France culture » - station de service public - où elle est également chroniqueuse, des **propos orduriers sur le pape Jean-Paul II**, à propos d'un « kiss-in LGBT<sup>26</sup> » prévu sur la place de Paris qui porte désormais le nom de ce pape.

**Le titre d' « opinion leaders » (« guides de l'opinion ») attribué à certaines divas des médias est par ailleurs révélateur de la fabrication normalisée du prêt-à-penser, comme l'est la concentration de l'écrasante majorité des titres de la presse écrite, des stations de radio ainsi que des chaînes de télévision, dans les mains d'une poignée de capitaines de la finance et de l'industrie.**

Un mot sur le monde du spectacle et du cinéma :

Sur scène, il est très « porteur » pour un « humoriste » de s'attaquer aux catholiques. En revanche, changer de « tête de turc » peut se révéler fatal à une carrière. C'est ce qu'ont expérimenté notamment le comique DIEUDONNE et le caricaturiste SINE qui sévissait dans « Charlie Hebdo »...

Dans la production cinématographique française de ces dernières années, on note un parti pris quasi systématique de malveillance à l'égard de l'Eglise et de ses représentants.

L'annonce de **la sortie en France, en mars 2004, du film de Mel GIBSON « La Passion du Christ »**, qui suit fidèlement les Evangiles (après l'avoir visionné, le pape Jean-Paul II avait déclaré laconiquement « c'est montré comme cela a été »), **a donné lieu à une campagne de presse hystérique.**

Tout en reconnaissant qu'ils ne l'avaient pas visionné eux-même, des membres de la médiacratie n'ont pas hésité à relayer le mot d'ordre d'interdiction de la projection de ce film, notamment au motif de son insoutenable violence !

Vous trouverez ci-après une courte liste d'ouvrages sur les médias dans lesquels est mise en lumière et analysée **« la fabrication » de « l'opinion publique » qui passe par la mystification méthodique et permanente du citoyen :**

- « *Les médias et les illusions nécessaires* », de Noam CHOMSKY ; édit. K Films, 1993 ;
- « *Les nouveaux chiens de garde* », de Serge HALIMI ; édit. Liber-Raisons d'agir, 1997 ;
- « *Désinformation - Flagrant délit* », de Vladimir VOLKOFF ; édit. du Rocher, 1999 ;
- « *L'opinion ça se travaille* », de Serge HALIMI et Dominique VIDAL ; édit. Agone, 2000 ;
- « *La face cachée du Monde* », de Pierre PEAN et Philippe COHEN ; édit. Mille et une nuits, 2003 ;
- « *Bien entendu, c'est off* », de Daniel CARTON ; édit. Albin Michel ; 2004 ;
- « *Une imposture française* » de Nicolas BEAU et Olivier TOSCAR ; édit. Les arènes, 2007 ;
- « *Les éditocrates* », de M. CHOLLET, O. CYRAN, S. FONTENELLE et M. REYMOND ; édit. La découverte, 2010 ;
- « *Les intellectuels faussaires* », de Pascal BONIFACE ; édit. J.C. Gawsewitch, 2011.

## III.2 - A l'Education nationale, règne désormais « l'ordre immoral ».

S'il est de nouveau question de l'Education nationale dans cette Lettre aux Elus, c'est parce qu'elle n'est pas seulement une « fabrique de crétins<sup>27</sup> » mais qu'elle est devenue **une immense station de lavage des jeunes cerveaux.**

C'est ce que démontre notamment **Sophie COIGNARD**, grand reporter à l'hebdomadaire « Le Point », dans son récent ouvrage intitulé « **Le pacte immoral. Comment les élites sacrifient nos enfants** »<sup>28</sup>.

Selon l'auteur, tout laisse à penser qu'un seul but est poursuivi : priver l'école de la mission pour laquelle elle a été conçue - à savoir transmettre le plus de connaissances possible au plus grand nombre possible - **pour lui substituer celle de réformer les hommes et la société, selon les vœux d'un groupuscule d'idéologues**, ce qui, au passage, constitue un magistral déni de démocratie digne de systèmes totalitaires. Alors qu'il se montre incapable de remplir sa mission et qu'il n'en a pas du reste la volonté, dixit S. COIGNARD, « **le mammoth** », **6<sup>ème</sup> plus gros employeur au monde**, viole les consciences des élèves et bafoue les droits éducatifs des parents.

<sup>26</sup> pour « LESBIENNES/GAYS/BI/TRANS ».

<sup>27</sup> Titre de l'ouvrage de Jean-Paul BRIGHELLI, agrégé, ancien trotskiste ; 2005 ; v.aussi liste ouvrages sur EN dans Lettre aux Elus n° 6 du 14/10/10.

<sup>28</sup> Albin Michel, 2011, dont la lecture est vivement conseillée...

Ainsi en témoignent des mesures décidées dernièrement **qui heurtent** de front non seulement **les convictions** d'une majorité de nos compatriotes et **tout particulièrement celles des chrétiens**, mais violent de surcroît outrageusement les dispositions des articles suivants de la « **Déclaration universelle des droits de l'homme** » de 1948 :

Art. 16, para. 3 : « *La famille (et non le couple, Ndlr) est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.* » ;

Art. 18 : « *Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, le culte et l'accomplissement des rites.* » ;

Art. 26, para. 3 : « **Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.** » ;

En outre, l'art. 29, para. 2, qui traite des limitations éventuelles à l'exercice des droits reconnus dans la Déclaration, cite encore « **les justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être en général (...)** ».

### **III.2.A - La théorie du «Gender» (du «genre sexuel», en français)**

L'enseignement de la théorie du « Gender » déjà présent au programme de Sciences Po Paris, figurera l'an prochain dans les nouveaux programmes de SVT des classes de première. **Cette théorie émane d'un courant de pensée selon lequel la différenciation et l'orientation sexuelle ne sont pas des données inscrites dans la nature même de l'individu depuis sa naissance mais résulteraient d'un acquis culturel imposé par la société dans laquelle il grandit !**

C'est donc la négation de l'identité de chaque être humain et de l'altérité naturelle des sexes puisqu'il s'agit d'expliquer aux élèves que s'ils portent les marques distinctives de la virilité ou de la féminité, rien n'est pour autant définitif; **il leur appartiendrait dès lors de se déterminer selon leurs envies, elles-mêmes susceptibles de varier au cours de l'existence.**

**Cette affirmation idéologique, dénuée de tout fondement scientifique, constitue une dérivation totalitaire qui inquiète à juste titre les catholiques qui y voient une rupture majeure avec la loi naturelle.**

### **III.2.B - Propagande pro-avortement**

Un jeune professeur d'Histoire-Géographie affecté dans un établissement secondaire de Manosque (département des Alpes-de-Haute-Provence) a tout récemment été révoqué pour un manquement impardonnable : il a organisé, comme l'ordonnent pourtant les directives en vigueur, un **débat contradictoire** sur l'avortement, en cours d'instruction civique.

Selon ses déclarations, les enseignants ne peuvent en réalité que parler **positivement de l'avortement, en le présentant comme un progrès pour les femmes et un acte médical anodin** ; Il aurait de ce fait considéré de **son devoir de chrétien** d'évoquer également l'autre facette de l'avortement : après avoir récité la vulgate officielle, à ceux de ses élèves de première qui le souhaitent, il a fait visionner le documentaire intitulé « **No need to argue** » (**Nul besoin d'argumenter**) qui montre ce qu'est véritablement un avortement.

Dénoncé par deux collègues, partisans de **l'organisation « Prochoix »**, il a fait rapidement - malgré une pétition de soutien de nombreux élèves - l'objet d'une procédure disciplinaire où les règles en vigueur en matière de défense ont été bafouées. Cette procédure s'est achevée par un acte d'accusation dressé par un Conseil de discipline haineux, dans lequel **lui sont notamment reprochées ses positions trop proches de celles de l'Eglise catholique !**

En revanche, **le « Planning familial » est habilité à visiter les établissements secondaires pour s'y livrer à ce qui n'est que de la propagande pure et simple en faveur de l'avortement.**

Or, le numéro du 29 juin dernier de l'hebdomadaire « L'Express » contenait un bref article intitulé « **L'Europe en voie de désertification** ». On y lit notamment que « *selon un rapport sur la natalité en Europe publié par la Rand Corporation, aucun des 27 pays de l'Union n'atteint aujourd'hui le taux de fertilité nécessaire pour assurer le renouvellement des générations, soit une moyenne de 2,1 enfants par femme* ».

Cette information n'est bien évidemment pas une révélation, mais elle confirme que les cocoricos du gouvernement sur « **l'exception démographique française** » ne sont **qu'un leurre de plus**, comme les très récentes lamentations officielles sur les chiffres de l'avortement chez les très jeunes filles, généralement d'origine européenne ; le Coran étant plus respecté que la Bible s'agissant notamment de cet interdit ...

### **III.2.C - « Le Pass-contraception » : un autre aller simple pour le terminus de la nation française**

En 2009, Mme Ségolène ROYAL, président de la région Poitou Charentes, avait initié le projet mais s'était heurtée à l'opposition du ministre de l'Education Nationale et au refus de l'académie compétente d'autoriser les proviseurs de lycée à distribuer le « pass ».

Depuis avril dernier, la région Ile-de-France a mis en place son « Pass santé contraception » ; ainsi, 159.000 jeunes âgés d'au moins 17 ans « *pourraient en bénéficier* », selon le communiqué du Conseil régional.

Pour justifier cette initiative, qui bafoue l'autorité des parents, croyants ou non - dans un domaine où, je le répète, l'Etat n'a pas à s'immiscer - est mis en avant le fait que « **plus de 13.200 IVG ont été réalisées sur des mineures en 2006** »<sup>29</sup>. On déplore ainsi l'ampleur d'un phénomène que des spécialistes jugent d'ailleurs sous-évalué, **en feignant d'ignorer que l'avortement est présenté dans les établissements scolaires comme un moyen contraceptif anodin** (cf point précédent) .

---

## **IV - LES DEVOIRS DES ELUS SOUCIEUX DU BIEN COMMUN**

---

Est-il défendable que de certains élus tolèrent que sur le territoire où s'exerce leur mandat puissent être donnés **des spectacles qui, outre qu'ils attentent aux bonnes moeurs, agressent délibérément les chrétiens et incitent à leur haine ?**

**Par ailleurs, l'endettement des départements et des régions pèse de plus en plus lourd sur les Français comme le prouvent des données récemment publiées : entre 2001 et 2009, l'endettement des départements a progressé de 58% et celui des régions a plus que doublé.**

Est-il dès lors concevable que des départements ou des régions subventionnent de tels spectacles ?

Ainsi **en Avignon**, s'est tenue durant la récente période pascale, avec, **non seulement le concours financier de la commune, celui du département, du Conseil Régional PACA et du Ministère de la culture, mais également du groupe LVMH**, l'exposition<sup>30</sup> « je crois aux miracles » dont « **la pièce majeure** » était la photo, due au ressortissant américain Andrès SERRANO - intitulée « **Piss Christ** » (le Christ dans la « pisse ») - **d'un crucifix baignant dans un bocal rempli de l'urine de l'« artiste » !!**

Il convient d'ajouter, d'une part, que cette exposition a été réalisée dans le cadre de la Fondation Lambert dont le budget de fonctionnement bénéficie des largesses de la commune et que, d'autre part, ladite fondation est hébergée dans un bâtiment prestigieux du XVIIIème siècle, propriété de la ville d'Avignon.

Dans « **La cité des papes** », on a de surcroît dernièrement récidivé avec le spectacle « **Opéra-Théâtre** » de **CASTELLUCCI**. Au cours des différents tableaux qui composent « l'oeuvre », l'on peut notamment voir **des enfants lançant des grenades factices sur une photo géante du Christ**, puis le visage du Seigneur trituré, déformé, avant qu'un voile noir ne l'occulte et qu'apparaisse sur le panneau final la phrase « You are not my shepherd » (Tu n'es pas mon berger<sup>31</sup>) !

A **Clisson** (Loire Atlantique) - là même où, le 24 janvier 1794, les « **colonnes infernales** » de **TURREAU** **ont achevé d'exterminer hommes, femmes et enfants qui avaient pu échapper aux précédents**

---

<sup>29</sup> Environ 15.000 en 2010, selon le Pr. Israël NISAND qui a coordonné les travaux du récent colloque « Les nouveaux enjeux de l'IVG en 2011 » (7/3/11, à Paris).

<sup>30</sup> Outre-atlantique, elle avait déclenché une telle indignation qu'elle avait été interdite non seulement aux Etats-Unis, mais également au Canada et en Australie.

<sup>31</sup> Allusion évidente aux paroles du Christ «Je suis le bon berger ...».



**massacres et ont brûlé les dernières maisons intactes**<sup>32</sup> - se tient depuis 2006, « **Hellfest** » (« **la fête de l'enfer** » en français), considéré comme le plus grand « festival » de « musique metal » de France. « Festival » parrainé, entre autres, par **Kronembourg**, « **la bière du bon goût français** ».

Particularité de cette « fête » : **des torrents de décibels et de haine de tout ce qui est chrétien !** Là encore, **ce déchaînement pathologique bénéficie de l'aide des collectivités locales**. Celles-ci envisageraient de surcroît de financer la réinstallation, vers un autre site à proximité, de l'édition 2012 de cette « fête » ; le budget prévisionnel s'élèverait à 650.000 euros !

Un dernier exemple, car la place manque pour évoquer d'autres manifestations anti-chrétiennes particulièrement odieuses : **à Paris**, dans le cadre prestigieux du « Festival d'automne » - qui bénéficie du soutien de plusieurs ministères, du Conseil régional d'Ile-de-France, de la mairie de Paris, d'Air-France ainsi que de celui de nombreux partenaires du secteur privé - **est programmé au théâtre du Rond-point**, du 8 au 17 décembre prochain, un spectacle intitulé « **Golgota picnic** » dont l'obscénité le dispute à l'ignominie.

Le Christ y est notamment dénommé « el puto diablo ». Joué précédemment en Espagne, ce spectacle a provoqué un tel tollé qu'il a donné lieu à une question au Parlement.

**Que de mauvaises farces dignes de carabins, montées avec des subventions publiques, soient hissées, par des prétendues élites, au rang d'« oeuvre d'art », en dit long sur l'imposture de leurs promoteurs et sur le degré de décadence atteint dans notre patrie, jadis tenue pour la « mère des Sciences, des Lettres et des Arts ».**

On reste sans voix devant l'absence totale, chez ces prétendues élites et chez certains mandataires de puissance publique, non seulement **de tout sens élémentaire des convenances** mais également, eu égard au déficit abyssal des finances publiques, **de discernement dans l'utilisation de l'argent des contribuables**.

Dans un autre registre, comment ne pas s'indigner du comportement du **maire de Strasbourg** : en réponse à des parents d'élèves qui ne comprenaient pas que l'on serve des menus « **Halal** »<sup>33</sup> **dans les cantines scolaires de Strasbourg** tout en refusant que du poisson soit servi le vendredi, l'intéressé a déclaré « **nous servons de la viande Halal par respect pour la diversité, mais pas de poisson par respect pour la laïcité** » !!!

Curieuse conception de la laïcité : dans un article du « Monde » du 3/8/11, intitulé « *les musulmans strasbourgeois fiers de leur mosquée* », on peut notamment lire que **la « grande mosquée »**<sup>34</sup> **de Strasbourg a été « financée à hauteur de près de 30% par des fonds publics (mairie 10%, conseils général et régional 16% )**<sup>35</sup> ».

A ce propos, différentes déclarations récentes de membres du Gouvernement semblent indiquer **une volonté d'amender la Loi de 1905 pour financer, par nos impôts, la construction de mosquées**. Cela aurait évidemment, pour effet, entre autres, de renforcer considérablement l'islam en France.

Quand on songe à l'état de délabrement dans lequel se trouvent en France d'innombrables églises, chapelles, y compris celles présentant une immense valeur sur les plans historique et architectural, **la justice la plus élémentaire exige que si de l'argent public est affecté à des lieux de cultes musulmans, il en aille de même en faveur des chrétiens, à proportion de leur nombre**.

Garants et de l'ordre public mais aussi du bien commun, **les Elus se doivent de faire en sorte que là où s'exercent leurs compétences, la religion chrétienne - religion dont se réclament encore aujourd'hui une majorité de nos concitoyens - soit traitée avec autant d'égards que le judaïsme et l'islam**.

**Il est également de leur devoir de veiller à ce que l'argent des contribuables ne serve ni à l'incitation à la haine des chrétiens ni au développement de l'islam au détriment de la religion chrétienne**.

**Enfin, il serait conforme à l'esprit de la démocratie qu'en particulier sur les projets de mesures qui touchent au plus profond de l'âme d'un peuple, les citoyens soient consultés jusque et y compris au plan communal**.

<sup>32</sup> V. histoire de Clisson dans Wikipedia et différents ouvrages traitant du **génocide** accompli dans le Nord-Ouest de la France.

<sup>33</sup> Aujourd'hui, selon une enquête menée par 8 grandes associations de protection animale dont la fondation B. BARDOT, le Conseil de protection animale ainsi que la SPA, plus de 60% de la viande consommée en France provient de l'abattage rituel « notamment « Halal » » et presque 100% en ce qui concerne l'Ile-de-France. **Le Français lambda finance ainsi à son insu le culte musulman avec l'approbation tacite des pouvoirs publics**.

<sup>34</sup> Il y avait déjà 25 mosquées dans la capitale de l'Alsace, selon l'article en question du « Monde ».

<sup>35</sup> L'Alsace relève dans ce domaine non pas de la Loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat mais du Concordat de 1801.

